





MOF

















---

---

D É C R E T  
D E L A  
C O N V E N T I O N N A T I O N A L E ,

Du 1<sup>er</sup>. jour du 2<sup>e</sup>. mois de l'an second de la République Française,  
une et indivisible,

*Portant que les Colonies nommeront au Tribunal  
de Cassation.*

**L**A CONVENTION NATIONALE, sur la proposition d'un  
membre, décrète le principe que les colonies nommeront  
au tribunal de cassation, et que leur représentation à cet  
égard sera réglée dans l'organisation du pouvoir judiciaire  
qui doit avoir lieu incessamment.

*Visé par l'inspecteur, Signé BOUILLEROT.*

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires  
de la Convention nationale. A Paris, le 8<sup>e</sup>. jour du 2<sup>e</sup>.  
mois de l'an second de la république, une et indivisible.  
*Signé M BAYLE, président; FOURCROY et CHARLES DU-  
VAL, secrétaires.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE; le Conseil exécutif  
provisoire mande et ordonne à tous les Corps ad-  
ministratifs et Tribunaux, que la présente loi ils  
fassent consigner dans leurs registres, lire, publier  
et afficher, et exécuter dans leurs départemens et



( 2 )

ressorts respectifs ; en foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la république. A Paris , le huitième jour du second mois de l'an second de la république Française , une et indivisible. Signé PARÉ, Contresigné G O H I E R. Et scellée du sceau de la république.

*Conforme à l'exemplaire timbré, certifié par le Ministre de la Justice, déposé dans les Archives du Département des Bouches du Rhône, et consigné aujourd'hui dans nos Registres. A Marseille, le 3 frimaire, an second de la République Française.*

*Signé GUINOT, Secrétaire-général.*

*Conforme à l'Exemplaire envoyé par l'Administration du Département, et déposé aux Archives du District de  
le jour du mois de l'an  
de la république, une et indivisible.*

---

A Marseille, de l'Imprimerie du Sans-Culotte Rochebrun,  
Imprimeur de la Société Républicaine.

























134186

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0015697

